

détours de
Bordeaux
Métropole

Les Randos 4

de L'Eau Bordeaux Métropole

Promenade pédestre Assainissement & Patrimoine

**MÉRIGNAC... DEVÈZE D'HIER ET D'AUJOURD'HUI.
L'ÉVOLUTION URBAINE.**

A
Assainissement



POURQUOI CE GUIDE DES RANDONNÉES ?

L'assainissement des eaux usées et la gestion des eaux pluviales sont essentiels à la qualité du milieu récepteur et à la sécurité des habitants de Bordeaux Métropole. Pourtant, les équipements qui permettent de protéger l'agglomération des inondations et de la pollution du milieu aquatique sont méconnus. C'est la raison pour laquelle, Bordeaux Métropole et l'opérateur du service de l'assainissement collectif, la SABOM, ont choisi de faire découvrir ce patrimoine caché en créant, en partenariat avec le comité Gironde de randonnées pédestres des parcours de randonnée au cœur de l'agglomération mêlant urbanité, aspect industriel et milieu naturel.

L'assainissement des eaux usées en quelques chiffres :

- Environ 4300 km de réseau de collecte des eaux usées et pluviales.
- 164 stations de pompage.
- 6 stations d'épuration.
- 228 bassins de retenue des eaux pluviales.

PRÉSENTATION DES PARTENAIRES

Le Comité de Gironde de Randonnée Pédestre

Association reconnue d'utilité publique. Agréée par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative et le Ministère de l'Écologie et du Développement Durable.

Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre.

Missions et structure

Créé en 1988 et maillon officiel de la Fédération Française de Randonnée Pédestre en Gironde, ses missions principales sont d'assurer une bonne coordination dans la programmation des manifestations de portée départementale, dans l'organisation de stages de formation ou séances d'information, d'être le point accueil et conseils pour les associations et leurs adhérents, de veiller au maintien des itinéraires pédestres balisés et d'étudier la création de nouveaux itinéraires. Sur le plan structurel, il assure une représentativité lors des assemblées générales régionale et fédérale.

Il comprend 21 administrateurs bénévoles et un agent de développement.

La notion d'intérêt départemental l'implique dans les discussions partenariales :

- Avec le Conseil Général pour certains projets de développement touristique et pour certaines manifestations « tout public ».
- Avec la Direction Départementale Cohésion Sociale, Jeunesse et Sports et Vie Associative pour certains projets de formation ou animation dont Comité ou associations ont l'initiative et la maîtrise.
- Avec des partenaires privés dans le cadre de projets porteurs pour les 2 entités.

En quelques chiffres... en 2013

En Gironde :

- + de 5100 adhérents.
- 72 associations affiliées.

Quelques projets

- Fiabiliser et développer le réseau des itinéraires GR (GR 6, GR 8, GR 654, GR 655) et des boucles de promenade et randonnée sous label FFRandonnée.
- Proposer des formations permettant de randonner dans des conditions optimales de sécurité.
- Aider à la tenue d'animations destinées à des publics cibles (jeunes, personnes avec handicap, etc..).
- Apporter une assistance aux associations (sessions d'information) et un appui technique aux acteurs de la randonnée (PDIPR du Conseil Général, projets de Communes ou Communautés de Communes, projets d' O.T.).

Le service de l'assainissement collectif de Bordeaux Métropole

L'une des missions de Bordeaux Métropole est d'assurer un service public de l'assainissement collectif de qualité, de manière continue et durable. Elle a délégué ce service à la SABOM, en 2019, par affermage, pour une durée de 6 ans.

Le service public de l'assainissement collectif porte la marque L'Eau Bordeaux Métropole, depuis le mois de janvier 2013. La SABOM met en œuvre la politique du service de l'assainissement collectif définie par Bordeaux Métropole, et assure la collecte*, le traitement* des eaux usées et la gestion des eaux pluviales urbaines du territoire de Bordeaux Métropole.

*Hors Martignas-sur-Jalle.



Il est loin le temps où la lande rase, les petits cours d'eau, la forêt et quelques cultures et pâtures faisaient le paysage... La Devèze, le Devaux, le Caudéran, les Ontines, le Peugue jouent désormais à cache-cache au centre de la ville ou à sa périphérie. Il fallait à coup sûr amener ces eaux vers le Fleuve et l'Océan, en protégeant les biens et les hommes.

Pour la Devèze (parfois Devése ou Devise), du secteur de Beaudésert (aéroport) à la Garonne, le lit de 10,5 kilomètres est le plus souvent canalisé, visible ou invisible, traversant fictivement ou réellement des étangs qui sont des bassins de rétention mais aussi des points d'attrait dans des parcs publics... Souvenirs de sources, fontaines, moulins à eau... Rêves et réalités. Place au voyage !

/// Accès : ① Tram ligne A station «Mérignac-Centre»

(1)

/// Depuis la station de tram, traverser l'avenue de Verdun et dirigez-vous vers l'église.

Le parvis a été réaménagé à la faveur de travaux urbains concomitants à ceux du tramway. Contourner l'église par la droite, admirer le bâtiment de l'Hôtel de Ville puis tourner à gauche dans l'avenue De Lattre de Tassigny. Dépasser la station « Pin Galant » (salle de spectacle).

(2)

/// Au rond-point, laisser à gauche la salle de spectacle régionalement connue et entrer dans le Parc du Vivier.



LE PARC DU VIVIER

C'est en 1972 que la ville de Mérignac (naguère Mayrinac) acheta le Domaine du Vivier, caractérisé par une « chartreuse » (1780), 2 bassins « viviers » et la « fontaine au lion », source permanente. La mairie y fut installée en 1975, le parc devint public en 1979. L'Hôtel de Ville fut restructuré en 2004 et 2005 pour faire face aux contraintes d'une ville de plus de 67000 habitants.

(3)

/// A la sortie sud du parc, traverser les voies du tram (station « Mairie-Utrillo ») et les longer vers l'est ; une piste cyclable complète le réaménagement de l'ancien passage Dorgelès. Prendre à droite l'avenue du même nom puis au rond-point à gauche avenue de l'Yser. Dépasser le centre commercial, prendre le trottoir sud et au niveau de l'église.



(4)

/// S'engager dans la rue de la vieille église, devenue voie piétonnière. Prendre un moment pour faire le tour du bâtiment, puis traverser l'avenue du Maréchal Leclerc. La suivre vers le sud.

(5)

/// Prendre à gauche la petite rue du Croustet offrant maisons anciennes et jardinets. Poursuivre par l'avenue de Foncastel (ancien château).

Traverser l'avenue Mendès-France. Continuer jusqu'au virage à droite pour atteindre (6).

(6)

/// Prendre à gauche la rue Louis Blériot ; nous voici à nouveau en zone pavillonnaire. A l'extrémité s'engager à gauche dans le chemin (balisage rondin avec collerette verte du Conseil général).

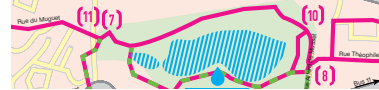


Poursuivre... Nous voici dans la zone où coulait la Devèze avant sa canalisation et tournait la roue du moulin de Labatut.

/// Longer par la gauche le mur de pierre. Traverser la rue Léo Lagrange désormais scindée en deux parties pour arriver en (7).

(7)

/// Entrer dans le Parc de Bourran. Sur votre droite, vue sur la Devèze canalisée et le sas destiné à assurer le filtrage des détritux divers.



LE PARC DE BOURRAN

Au-delà de son rôle de collecte des eaux usées, le système d'assainissement de Bordeaux Métropole permet de lutter contre les inondations.

Les bassins de retenue des eaux pluviales sont un des éléments de ce dispositif d'ampleur. Le territoire en compte 69. Leur rôle consiste à stocker l'excès d'eau pluviale. Le bassin situé au cœur du parc de Bourran fait partie de ce dispositif.

Il a été réalisé en 1966, mis en fonctionnement en 1969 et les berges ont été réhabilitées en 2007. Il a une capacité de stockage de 135 000 m³ et une superficie de 2 hectares (1 m³ = 1000 litres).

Depuis 1985, le site est l'un des 8 bassins de rétention ouvert au public.

COMMENT FONCTIONNE-T-IL ?

Le bassin de retenue est composé de 3 parties :

- un ouvrage d'alimentation : c'est le canal de la Devèze qui se situe au niveau de l'entrée du parc « Léo Lagrange »,
- une zone de stockage : c'est le bassin lui-même,
- un ouvrage de régulation : il libère, progressivement dans la rivière, l'eau stockée, grâce à des vannes au niveau de l'écluse.



Fonctionnement normal : par temps sec, le bassin d'étalement n'est pas sollicité, les eaux de la Devèze passent par la canalisation de dérivation.

Par temps de pluie : seul le bassin est utilisé afin que la dérivation ne soit pas en surcharge. En cas de remplissage complet du bassin (phénomène rare), la digue permet de retenir l'eau qui sera ensuite libérée peu à peu.

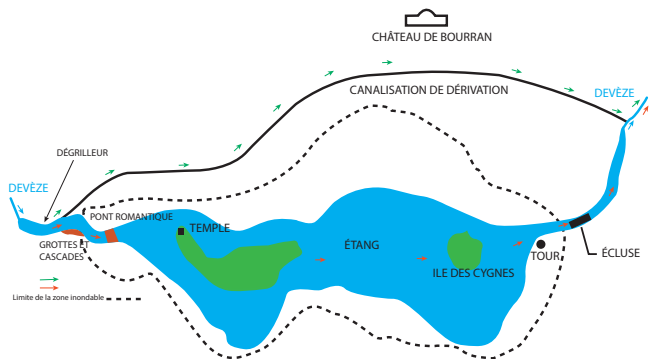


Figure 1 : Schéma du bassin de Bourran

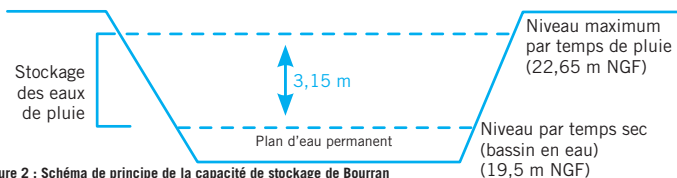


Figure 2 : Schéma de principe de la capacité de stockage de Bourran

Cet ancien parc d'agrément et viticole appartient aux Minimes de Bordeaux jusqu'en 1791. Il passa dans les mains de divers propriétaires (Saige, Piganeau, Ravésies). Le château d'origine fut reconstruit en 1870 et le paysagiste Louis Le Breton remania la propriété.

En 1944 fut installée, aux forceps, l'école normale d'instituteurs. Le Conseil Général en devint propriétaire en 1947. La superficie du parc est de près de 18 hectares ; parcours botanique.



/// Suivre l'allée contigüe à la rivière qui peut être aperçue en divers points. Prendre vers le sud l'allée pavée passant le pont ruiné d'un ancien château, au-dessus de la Devèze. L'allée ombragée vous mène au carrefour (jeux) ; rejoindre alors le bord sud de l'étang qui est en fait un bassin d'étalement.

/// Longer le bassin, belles vues sur les jets d'eau, parterres fleuris et arbres variés. L'allée s'écarte ensuite de la pièce d'eau pour permettre l'accès (escalier ou rampe) sur la « digue ». Suivre vers le nord, traverser la Devèze, contourner la tour ruinée et redescendre au niveau bas.

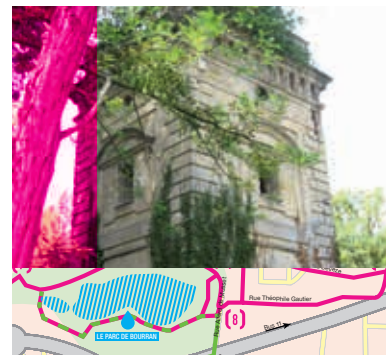
(8)

/// Sortir du parc de Bourran par le parking, prendre la rue Alfred de Musset qui passe sous la voie ferrée de ceinture puis s'orienter au nord.

L'observateur apercevra des traces du passage de la rivière sous le talus puis sous la rue Musset.

/// Tourner à droite dans la rue de la Devèze.

Les immeubles récents gagnés sur le remblaiement ont « mité » les lieux mais les jardinets, bambous et plantes des milieux humides attestent de la présence du ruisseau. Un court chemin herbeux mène au cœur même d'un ensemble d'habitat récent. Nous sommes dans le quartier de La Glacière dont le nom découle de la tour en pierre construite entre 1750 et 1790 et dans laquelle était entreposée la glace amenée de montagne ou de l'étang gelé de Bourran pour devenir... glace à rafraîchir ou sorbet.



(9)

/// Tourner à droite dans la rue Auriol puis encore à droite rue Théophile Gautier.

Curieuse rue bordée de petite maisons anciennes avec jardinets donnant un ressenti de petite ville rurale. Laissons derrière nous la Devèze couler « cachée » vers Bordeaux Mériadeck, St Pierre et Dame Garonne.



/// Repasser sous le talus ferroviaire et entrer à nouveau dans le parc.

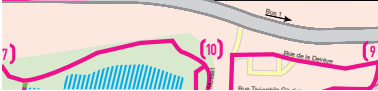
(10)

/// A ce carrefour, poursuivre l'allée basse qui va nous permettre de contourner la pièce d'eau par le nord.



Admirer le magnifique bâtiment de l'Ecole supérieure du Professorat et de l'Education, fière sur sa petite colline. Pelouse et ombrages vous guident vers la sortie.

/// Traverser la rue Léo Lagrange.



(11)

La Devèze canalisée s'offre à votre vue.



/// Le cheminement piéton qui longe par la gauche étant souvent fermé, suivre la rue du Muguet (rappel des zones humides), puis emprunter le cheminement en grave passant derrière les petits immeubles.



(12)

/// Au déboucher sur la rue des jacinthes, tourner à droite. Au carrefour Mendès-France, faire 50 m sur la droite jusqu'à voir la Devèze passant du canal au souterrain.



LA DEVÈZE CANALISÉE

Affluent de la Garonne, ce ruisseau, dont le nom était « Divona » au temps du poète Ausone, prend sa source à Mérignac au lieu dit « Beau Désert », à l'est de l'aéroport. Le long de son parcours de près de 11 km, il rencontre de nombreux affluents tels que le Devaux, le Caudéran et le Peugue.

L'évolution de la Devèze constitue le témoignage de l'évolution de la vie dans les communes qu'il traverse de Mérignac à Bordeaux.

A titre d'exemple, au XII^e siècle, l'embouchure de la Devèze et du Peugue constituait le port

de Bordeaux. La Devèze et le Peugue devinrent ensuite des ruisseaux dans lesquels de nombreux moulins puis lavoirs dont certains étaient de véritables entreprises se sont développés.

Puis, petit à petit, ces ruisseaux urbains accueillirent les eaux usées des habitations et autres établissements construits à proximité. Ils se transformèrent ainsi progressivement en égout à ciel ouvert et commencèrent à être canalisés, à partir du XVII^e siècle afin d'éviter aux riverains les nuisances occasionnées (odeurs, présence de nuisibles...) et les maladies.

Aujourd'hui, la Devèze est un ruisseau qui alterne présence en surface et passage souterrain. Après le Parc de Bourran, elle est enterrée jusqu'à son exutoire.

Cet équipement est désormais un collecteur qui récolte les eaux usées et les eaux pluviales.

Leur parcours se termine dans le collecteur des quais à Bordeaux qui achemine ces eaux jusqu'à la station d'épuration de Louis Fargue à Bordeaux Nord.

Le dégrilleur positionné au départ du ruisseau canalisé a pour objectif d'arrêter les branches, les feuilles et autres encombrants afin de protéger les installations en aval.

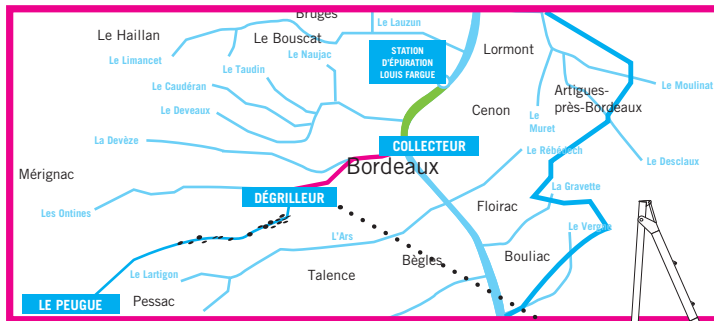
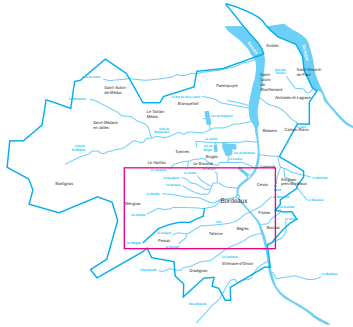


Figure 3 : Position du dégrilleur

Pour découvrir le devenir de la Devèze à Bordeaux, consultez le topoguide n°1 intitulé « Le port de la Lune ».

Revenir sur ses pas et traverser prudemment l'avenue Mendès-France. Pelouse et pins francs vous guident jusqu'à l'avenue Demeulin puis à droite la rue de Brazza, pavillonnaire.

(13)

Voici l'avenue Edmond Rostand que l'on prend à droite. Après une centaine de mètres, vers le numéro 18, nous passons au-dessus de la Devèze, ici canalisée. Prendre à gauche la rue Edison puis à droite rue Poincaré... Mais non, ce n'est pas tout plat ! Dans l'avenue de Verdun que l'on prend à gauche, belle demeure côté nord.

(14)

Nous voici de retour au centre de Mérignac, son église, sa mairie, son cinéma, ses commerces... et son tramway.



Il est possible d'entrer ou sortir de l'itinéraire **au point 3** (tram station « Mairie Utrillo ») ou **au point 8** (bus ligne 11 arrêt « Labatut » ou ligne 1 arrêt « Monrabeau ») et parking auto.

.....

Comité de Gironde de Randonnée Pédestre

Maison Départementale des Sports
153 rue David Johnston - 33000 Bordeaux
Tél / Fax : 05 56 00 99 26

cdrp33@neuf.fr
www.ffrandonnee.fr

.....

USAGERS.LEAU.BORDEAUX-METROPOLE.FR

Service clients

▶ 0977 40 10 13

APPEL NON SURTAXE

POUR TOUTE QUESTION :

SABOM
24 RUE JUDAÏQUE,
33000, BORDEAUX

.....

L'Eau Bordeaux Métropole est une marque de Bordeaux Métropole. Elle concerne les services publics de l'eau et de l'assainissement. La SABOM, qui porte la marque L'Eau Bordeaux Métropole, est l'opérateur du service public d'assainissement collectif.